

BUDGET DU QUÉBEC 2015-2016

Cinq années d'équilibres budgétaires et baisses du fardeau fiscal à l'horizon

FAITS SAILLANTS

- Retour à l'équilibre budgétaire à compter de 2015-2016.
- Une croissance faible et un contrôle très serré des dépenses budgétaires seront nécessaires pour y parvenir.
- Le retour à l'équilibre permettra une réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, dont l'essentiel des mesures entrera en vigueur au début de 2017. En outre, la contribution santé sera abolie graduellement.
- Des mesures pour favoriser un marché du travail plus performant, pour stimuler l'investissement privé ainsi que pour soutenir les collectivités et la culture, sont aussi annoncées.
- Au total, l'impact financier des mesures du budget 2015-2016 s'élèvera à 3,4 G\$ d'ici 2019-2020.
- Adoption de 28 des 71 recommandations proposées dans le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le gouvernement du Québec garde le cap vers un retour à l'équilibre pour l'exercice 2015-2016, après un déficit estimé à 2,35 G\$ en 2014-2015. Pour y parvenir, le ministère des Finances compte notamment sur une progression plus rapide des revenus autonomes, grâce aux bienfaits d'une croissance économique légèrement plus rapide. La hausse des dépenses de programmes devra aussi être limitée à seulement 1,5 % en 2015-2016, un objectif ambitieux considérant la progression des dernières années, soit de 2,9 % en 2014-2015 et de 4,5 % en 2013-2014. Cela tient notamment compte d'une augmentation de seulement 1,4 % des dépenses en santé et en services sociaux pour l'exercice 2015-2016 et d'une progression de 0,2 % des dépenses en éducation, en enseignement supérieur et en recherche.

Afin de faciliter le respect de ses objectifs budgétaires, le gouvernement du Québec a mis en place un mécanisme de cran d'arrêt qui s'applique aux initiatives et aux majorations non prévues au cadre budgétaire. Ce mécanisme permettra un contrôle serré des dépassements de coûts pour chacun

des programmes. De plus, le ministère des Finances incorpore une réserve pour éventualités de 400 M\$ pour chacun des exercices à compter de 2016-2017, ce qui procurera une certaine marge de manœuvre en cas d'imprévus.

Avec le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le gouvernement sera en mesure de dégager une certaine marge de manœuvre financière pour les années à venir. C'est dans cette optique que plusieurs mesures de réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ont été annoncées. L'essentiel de ces mesures entrera toutefois en vigueur à partir de 2017, soit lorsque l'assainissement des finances publiques sera bien établi. Même en tenant compte du coût de ces nouvelles mesures, le gouvernement du Québec devrait donc afficher des budgets équilibrés, à la place des surplus, pour les exercices 2015-2016 à 2019-2020.

Le gouvernement du Québec continuera également à dédier certains revenus au Fonds des générations. Compte tenu de ces versements, le gouvernement du Québec sera en fait techniquement en surplus budgétaire au cours des prochains exercices puisque les équilibres attendus d'ici 2019-2020 incorporent les montants qui seront alloués au Fonds. Les versements annuels au Fonds devraient s'élever entre 1,6 G\$ et 3,4 G\$ au cours des prochaines années. La valeur comptable du Fonds des générations pourrait ainsi passer de 6,9 G\$ au 31 mars 2015 à 20,1 G\$ au 31 mars 2020.

Le retour à l'équilibre budgétaire aura aussi une incidence sur l'évolution de la dette. La dette représentant les déficits cumulés passera de 124,8 G\$ au 31 mars 2015 à 111,7 G\$ au 31 mars 2020. La dette brute continuera toutefois de croître, soit de 206,2 G\$ au 31 mars 2015 à 219,8 G\$ au 31 mars 2020. Cette hausse proviendra notamment du financement du programme d'infrastructures. Cela dit, la progression de la dette brute devrait demeurer inférieure à la croissance économique et le poids de la dette brute par rapport au PIB pourrait passer de 54,9 % au 31 mars 2015 à 49,4 % au 31 mars 2020.

Des mesures budgétaires totalisant 3,4 G\$ sur cinq ans :

- À compter du 1^{er} janvier 2017, le budget prévoit que la contribution santé sera graduellement réduite, puis abolie. L'abolition graduelle de la contribution santé représentera une diminution du fardeau fiscal des Québécois de 744 M\$ sur une pleine année, soit un allègement de 1,7 G\$ sur cinq ans.
- Afin d'éviter qu'une hausse du revenu de travail entraîne une réduction des transferts sociofiscaux et nuise à l'incitation au travail, le gouvernement mettra en place un bouclier fiscal à compter du 1^{er} janvier 2016. Le bouclier fiscal permettra de compenser, à la suite d'un accroissement des revenus de travail, la perte de transferts sociofiscaux qui visent l'incitation au travail, soit la prime au travail et le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.
- Le budget 2015-2016 prévoit deux mesures fiscales à l'égard des aînés : la bonification graduelle du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience sur une période de trois ans ainsi que la hausse graduelle de 65 à 70 ans de l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge.
- Du côté des entreprises, le gouvernement annonce que le taux général d'imposition des sociétés sera réduit à compter du 1^{er} janvier 2017, de manière à le rendre équivalent à celui de l'Ontario, et que la fiscalité des PME sera allégée afin de favoriser leur croissance :
 - Réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition pour les PME du secteur primaire.
 - Diminution graduelle de 2,70 % à 2,25 % du taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) pour les PME du secteur des services.
 - Baisse progressive du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés de 11,9 % à 11,5 %.
 - Réduction des taux du crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation.
 - Maintien et prolongation pour les régions du crédit d'impôt à l'investissement qui devait se terminer le 31 décembre 2017.
 - Des mesures seront prises afin d'améliorer l'efficacité des aides fiscales aux entreprises à l'égard des secteurs de la nouvelle économie, de la culture et de la finance au Québec.

Tableau 1 État sommaire des opérations

En M\$	Réal		Prévisions				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Revenus autonomes	74 681	77 293	80 716	83 362	85 547	87 646	89 939
- Variation (%)	6,0	3,5	4,4	3,3	2,6	2,5	2,6
Transferts fédéraux	18 550	18 720	19 444	19 929	20 337	20 674	21 143
- Variation (%)	5,9	0,9	3,9	2,5	2,0	1,7	2,3
Revenus budgétaires totaux	93 231	96 013	100 160	103 291	105 884	108 320	111 082
- Variation (%)	5,9	3,0	4,3	3,1	2,5	2,3	2,5
Dépenses de programmes	(84 336)	(86 777)	(88 091)	(89 721)	(91 590)	(93 462)	(95 669)
- Variation (%)	4,5	2,9	1,5	1,9	2,1	2,0	2,4
Frais de la dette	(10 598)	(10 333)	(10 483)	(10 934)	(11 129)	(11 373)	(11 567)
- Variation (%)	7,7	(2,5)	1,5	4,3	1,8	2,2	1,7
Provisions pour éventualités	---	---	---	(400)	(400)	(400)	(400)
Solde	(1 703)	(1 097)	1 586	2 236	2 765	3 085	3 446
Fonds des générations	(1 121)	(1 253)	(1 586)	(2 236)	(2 765)	(3 085)	(3 446)
Solde budgétaire au sens de la Loi	(2 824)	(2 350)	0	0	0	0	0
Dette brute	197 098	206 185	210 468	214 089	216 538	218 490	219 750
- En % du PIB	54,3	54,9	54,0	53,1	51,9	50,7	49,4
- Variation (%)	2,7	4,6	2,1	1,7	1,1	0,9	0,6
Dette représentant les déficits cumulés	119 989	124 786	123 200	120 964	118 199	115 114	111 668
- En % du PIB	33,0	33,2	31,6	30,0	28,4	26,7	25,1
- Variation (%)	1,6	4,0	(1,3)	(1,8)	(2,3)	(2,6)	(3,0)

Source : Ministère des Finances du Québec

Une amélioration des conditions économiques

De façon générale, les projections économiques et financières utilisées dans l'élaboration du budget 2015-2016 sont assez semblables à nos prévisions. Le contexte global sera propice à une légère accélération du PIB réel du Québec en 2015. La faiblesse des prix du pétrole, qui diminuent les coûts d'énergie pour les ménages, les entreprises et les gouvernements, stimulera la croissance économique. Le bas niveau du dollar canadien et la demande américaine, qui sera assez soutenue, permettront aux exportations d'augmenter plus rapidement cette année. Celles-ci seront le principal point d'appui de l'économie québécoise en 2015 puisque le rythme de croissance des dépenses de consommation restera modéré, que le ralentissement du secteur résidentiel se poursuivra et que les investissements des entreprises pourraient mettre du temps à se raffermir.

Dans ce contexte, nous prévoyons que la progression du PIB réel atteindra 1,7 % cette année, comparativement à la hausse estimée de 1,4 % en 2014 et de 1,0 % en 2013. Il s'agit d'un pronostic légèrement inférieur à celui du ministère des Finances, mais les écarts ne sont pas significatifs.

Contrairement au PIB réel, la hausse du PIB nominal ne s'accéléra pas en 2015 en raison de l'évolution particulière des prix. La faiblesse des cours pétroliers et du dollar canadien entraîneront des effets multiples sur la structure des prix de la province, notamment ceux à la consommation et du commerce extérieur. Étant donné que les prix de l'énergie seront inférieurs à ceux de l'an passé pour une bonne partie de 2015, le taux d'inflation devrait être moins élevé cette année (+1,1 %) qu'en 2014 (+1,4 %). Plus précisément, la faiblesse des prix de l'essence apaisera l'indice des prix à la consommation pendant encore plusieurs mois. L'effet des prix de l'énergie sur le déflateur de la composante consommation sera donc négatif cette année. Pour cette raison, le déflateur total du PIB devrait augmenter moins rapidement en 2015 qu'en 2014. En contrepartie, le bas niveau du dollar canadien rehaussera les coûts des marchandises importées au Québec. Globalement, deux forces contraires affecteront la trajectoire des indices de prix et empêcheront ainsi le PIB nominal de s'accélérer en 2015.

Au bout du compte, la croissance du PIB nominal devrait atteindre 3,2 % cette année, soit un gain identique à celui de 2014. Pour 2016, la hausse attendue s'élève à 3,3 %. En comparaison, les projections utilisées par le ministère des Finances sont un peu plus élevées pour 2014 et pour 2015. Cet écart pourrait se traduire par un léger manque à gagner pour le gouvernement du Québec, qui pourrait s'élever à environ 330 M\$ en 2015-2016.

- Le gouvernement maintient son appui aux trois fonds fiscalisés en leur donnant les moyens nécessaires pour poursuivre leur contribution au développement économique du Québec et pour favoriser l'épargne des Québécois :
 - Les plafonds fixés sur les émissions d'actions des fonds de travailleurs pour leur année financière 2014-2015 seront levés à compter de 2015-2016 et Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) pourra émettre 150 M\$ pour 2015.
 - Le taux du crédit d'impôt pour Fondation sera bonifié de 15 % à 20 % pour son année financière 2015-2016.
- Le budget 2015-2016 prévoit consacrer 166,1 M\$ sur cinq ans pour améliorer l'adéquation formation-emploi et pour augmenter le nombre de travailleurs disponibles, notamment grâce à une meilleure intégration des personnes immigrantes au marché du travail.
- Le ministère des Finances prévoit des mesures qui permettront de stimuler les investissements, et ce, dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie québécoise. Ainsi, de nouvelles initiatives totalisant plus de 400 M\$ sont prévues au cours des cinq prochaines années.
- Le budget 2015-2016 prévoit la mise en œuvre d'une série de mesures fiscales et budgétaires, qui se traduiront par des investissements de près de 310 M\$ sur cinq ans, soit :
 - Un nouveau programme d'aide financière à l'égard des aînés pour le paiement de leurs taxes municipales.
 - Un programme de financement pour l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés.
 - Un investissement pour améliorer les conditions de logement des plus démunis.
 - Un soutien additionnel à la Fondation du Dr Julien pour le développement du réseau de pédiatrie sociale en communauté.
 - Des investissements supplémentaires en faveur du secteur culturel québécois.

Tableau 2

Perspectives économiques au Québec

Variation en % (sauf si indiqué)	2014	2015 ^p	2016 ^p
Produit intérieur brut réel			
Prévisions du ministère des Finances	1,5	2,0	2,0
Prévisions de Desjardins	1,4	1,7	1,5
Produit intérieur brut			
Prévisions du ministère des Finances	3,5	3,8	3,4
Prévisions de Desjardins	3,2	3,2	3,3
Déflateur du PIB			
Prévisions du ministère des Finances	2,0	1,8	1,4
Prévisions de Desjardins	1,8	1,5	1,8
Mises en chantier (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	38,8	36,8	35,7
Prévisions de Desjardins	38,8	37,0	38,0
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	1,4	1,4	2,3
Prévisions de Desjardins	1,4	1,1	2,3
Création d'emplois (milliers d'unités)			
Prévisions du ministère des Finances	(1,1)	37,0	35,6
Prévisions de Desjardins	(1,1)	25,0	20,0
Taux de chômage (%)			
Prévisions du ministère des Finances	7,7	7,5	7,3
Prévisions de Desjardins	7,7	7,3	7,1
Bons du Trésor du Canada – 3 mois (%)			
Prévisions du ministère des Finances	0,9	0,6	0,9
Prévisions de Desjardins	0,9	0,6	1,0
Obligations fédérales – 10 ans (%)			
Prévisions du ministère des Finances	2,2	1,7	2,6
Prévisions de Desjardins	2,2	1,6	2,2
Taux de change (¢ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,90	0,78	0,77
Prévisions de Desjardins	0,90	0,79	0,84

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

PLUSIEURS INCERTITUDES DEMEURENT

En conclusion, il est rassurant de constater que le gouvernement conserve le cap vers un retour à l'équilibre budgétaire. Le ministre Leitaó fait également preuve de prudence en retardant l'application de la majorité des mesures de réduction du fardeau fiscal, soit lorsque l'équilibre budgétaire sera pleinement établi. Cela dit, les incertitudes demeurent nombreuses. Est-ce que l'accélération attendue de la croissance économique sera réellement au rendez-vous? Est-ce que d'autres soubresauts surviendront sur la scène économique mondiale affectant ainsi l'économie québécoise? Est-ce que le plan de restriction des dépenses budgétaires sera respecté à la lettre? Or, en cas de difficultés inattendues, c'est

la diminution du fardeau fiscal des contribuables qui pourrait être compromise. À l'opposé, la situation financière du gouvernement du Québec pourrait s'améliorer plus rapidement que prévu. Cela pourrait permettre au ministre Leitaó d'annoncer éventuellement d'autres bonnes nouvelles dans ces prochains budgets. Enfin, mentionnons que le gouvernement du Québec ouvre la voie dans son budget 2015-2016 à une discussion de société concernant les recommandations de la Commission d'examen de la fiscalité québécoise, notamment des hausses de taxes à la consommation et de certains tarifs au profit d'une réduction de l'impôt sur le revenu.